

## Les zones vertes

- Un accès direct sur les pelouses est possible depuis la caisse, sans passer par les vestiaires.
- Ne pas laisser d'affaires personnelles sans surveillance sur les plages et dans les zones vertes.
- Une aire de pique-nique ombragée avec tables est à votre disposition.
- Les barbecues sont interdits.
- **L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées sont interdites dans l'enceinte.**
- Il est possible d'apporter des parasols, des tables pliantes pour pique-niquer, des relax...
- **L'introduction et l'utilisation de Narguilé-Chicha sont strictement interdites dans l'enceinte.**
- Tennis de table, baby-foot, beach-volley... peuvent être pratiqués sur le site. Pensez à apporter votre matériel.

## Ludo-Snack

### RESTAURATION RAPIDE

Ouvert tous les jours de 12h00 à 18h30\*

Accès possible au snack-bar depuis l'intérieur de l'établissement.

Une immense terrasse panoramique vous fera admirer chaque bassin et au loin la beauté du lac et de la zone de loisirs.

\* modifications possibles en cas de mauvais temps, voir fermeture.

**Vesoul.fr** > rubrique sport



# Le Ludolac

Le Parc Aquatique pour toute la famille !



## HORAIRE D'OUVERTURE AU PUBLIC

du 1<sup>er</sup> juillet au 1<sup>er</sup> septembre 2024 inclus  
tous les jours de 11h00 à 19h00

La sortie des bassins se fait **20 minutes**  
avant l'horaire indiqué



Ludolac

Caleçons, shorts,  
bermudas et burkinis  
interdits dans tous les bassins.



web

LUDOLAC : avenue des Rives du Lac  
70000 VESOUL-VAIVRE - Tél. 03 84 97 50 50

Paiement possible par Chèques Vacances, par carte bancaire (et sans contact).

Enfant individuel passant sous la toise (1 m)	gratuit
Enfant individuel - de 18 ans	4,00 €
Abonnement 10 entrées enfant - de 18 ans*	30,00 €
Adulte individuel + de 18 ans	5,00 €
Abonnement 10 entrées adulte + de 18 ans *	40,00 €

#### TARIFS RÉDUITS APRÈS 17H00 TOUS LES SOIRS

Enfant individuel - de 18 ans	3,50 €
Adulte individuel + de 18 ans	4,50 €
Abonnement 10 entrées enfant - de 18 ans*	25,00 €
Abonnement 10 entrées adulte + de 18 ans *	35,00 €

#### TARIFS SPÉCIAUX POUR LES GROUPES

C.L.S.H. (avec contrat de mise à disposition)*	4,00 €
Association loi 1901 (au moins 10 pers.)*	4,00 €
Club sportif loi 1901 (au moins 10 pers.)*	4,00 €

COMITÉ D'ENTREPRISE / ASSOCIATION CARITATIVE RECONNUE  
commandes par mail (regie.ludolac@vesoul.fr), minimum de 10 carnets par commande.

enfant - de 18 ans* les 10 entrées	25,00 €
adulte + de 18 ans * les 10 entrées	35,00 €

\* tous les abonnements et tous les tickets groupes / CLSH / CE / ACR ne sont valables que pour la saison en cours.



Le LUDOLAC est ouvert  
le 14 juillet  
le 15 août

#### Présentation obligatoire du maillot de bain au contrôle.

L'accès à l'établissement est interdit aux animaux, même tenus en laisse.

Deux tables à langer et un four à micro-ondes sont à la disposition des mamans. S'adresser à la caisse.

#### Caleçons, shorts, bermudas, maillots de bain intégral (haut et bas) interdits dans tous les bassins.

Pas de bouteilles en verre ni de boissons alcoolisées dans l'enceinte du Parc Aquatique.

L'accès est interdit aux enfants de - de 7 ans  
non accompagnés par un adulte en maillot de bain  
et présent au bord du bassin

### TOUTE SORTIE DU PARC AQUATIQUE EST DÉFINITIVE

Nous vous informons que le week-end et les jours fériés, le parc aquatique n'accueille pas de groupes ou de centre de loisirs. Pour les autres jours de la semaine, une réglementation spéciale est en place pour bénéficier du tarif groupe. Il est donc OBLIGATOIRE de réserver avant d'accéder au Ludolac.

- **Signal d'alarme** : au déclenchement des sirènes d'alarme d'évacuation des bassins, le public doit aussitôt évacuer tous les bassins et suivre les instructions du personnel. La surveillance n'est plus assurée.
- En cas de très forte affluence, la direction du parc aquatique **peut momentanément interrompre la vente des tickets.**
- Les accessoires de flottaison à gonfler (matelas pneumatiques, animaux, bouées, frites, chambres à air...) **sont interdits dans tous les bassins.** Seule l'utilisation d'une ceinture de natation réglementaire ou de brassards pour enfants est autorisée pour accéder à certains bassins (voir règlement intérieur).
- L'accès aux non-nageurs est interdit à la rivière rapide, au toboggan, au bassin de détente et à la partie grand bain du bassin de 50 mètres.
- La pataugeoire est strictement réservée aux enfants de moins de 5 ans, sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs **présents.** Conformément à l'article 371- 2 du Code Civil : «...les pères et les mères ont à l'égard de l'enfant, droit et devoir de garde, de surveillance...». Les MNS du Parc qui ont l'obligation de surveiller tous les usagers, **ne peuvent remplacer les parents** pour garder leurs enfants en bas âge. Ils pourront refuser l'accès aux enfants trop jeunes non-accompagnés par un adulte en maillot de bain présent, ou escortés par d'autres personnes trop jeunes.
- L'accès au toboggan se fait aux risques et périls des usagers. Il est obligatoire de respecter les consignes du personnel et le FEU VERT = départ autorisé / FEU ROUGE = départ interdit. Il est obligatoire de savoir nager, ou bien d'être accompagné par un adulte pour les non-nageurs (la profondeur du bassin de réception : 1,20m).

• Pour des raisons de sécurité, les bassins seront évacués sans attendre en cas de menace d'orage, ou en cas d'orage. Les seules zones de repli sont le hall d'entrée et le bâtiment principal (vestiaires, cabines). La caisse cessera de vendre des tickets durant cette période. Le Parc Aquatique ne remboursera pas les entrées si l'orage perdurait.

- Pour éviter les échardes, il est recommandé d'utiliser des claquettes pour tous vos déplacements sur la terrasse du snack-bar et sur les passerelles en bois.
- Nous demandons à notre aimable clientèle de ne pas laisser d'affaires personnelles sans surveillance sur les plages et dans les zones vertes. Nous vous invitons à laisser tous vos effets dans les casiers (1 €).